

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

a) Rapport du Maire sur la situation financière de la Ville

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, Mme Maria Torres à titre de Maire suppléant, présenta un rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

b) Mode de publication du rapport du Maire

ATTENDU que l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le rapport du maire sur la situation financière soit diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le Conseil;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que le rapport du maire sur la situation financière de la ville soit publié dans la prochaine édition de The Informer, en ligne, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-004

7. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

b) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

c) Siège Numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, étant absent, il n'y a pas eu de rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

d) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

8. Première période de questions du public

À 20h22, Mme Maria Torres, à titre de Maire suppléant, a annoncé le début de la première période de questions.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre en avance leurs questions concernant tout sujet d'intérêt général au Maire et aux Conseillers.

Raida Baklouti

Elle demanda qui elle pouvait contacter pour l'aider à déterminer quoi faire avec un arbre dont l'une des branches risque de tomber sur sa place de stationnement.

Nick Giannias

Il demanda si les citoyens devaient écrire directement au maire ou aux conseillers s'ils ont des questions ou des préoccupations; il souhaita simplement une clarification sur les modes de communication. Il souligna également que le feu vert protégé pour tourner à gauche de la route 138 Nord-Ouest vers St-Jacques fut énormément raccourci récemment. Il demanda s'il y avait des raisons pourquoi ce changement a eu lieu. Il nota que c'est de plus en plus difficile d'entrer dans la Ville à partir de l'autoroute.

Bernie Nadler

Il demanda si la Ville pouvait créer une piste cyclable partant du chemin de fer jusqu'à Brock Sud et se joignant la nouvelle piste cyclable qui fut créée dernièrement.

Jody Masson

Elle nota que les cyclistes ne sont pas permis sur les trottoirs pour des raisons de sécurité. Elle nota toutefois qu'entre Curzon et Sherbrooke il était dangereux pour les cyclistes de rouler dans la rue en raison des voitures qui sont stationnées à moins de 2 mètres de la circulation et du risque d'emportierage. Elle nota qu'il y a beaucoup de places de stationnement disponibles sur Westminster et suggéra d'installer des pancartes pour rediriger la population vers celles-ci et de réserver les places de stationnement entre Curzon et Sherbrooke aux places de stationnement pour handicapés.

James Mullaly

Il demanda pourquoi le passage pour piétons du côté nord de Westminster et Sherbrooke n'était pas mieux indiqué.

Emilie Dolan

Elle demanda si et quand les ampoules des lumières de rues seront changées: elles émettent une forte lumière bleue et blanche qui crée de la pollution lumineuse et perturbe la qualité de vie des résidents.

Abby Shyavitz

Elle demanda, dans l'éventualité que la piscine devait fermer l'été prochain en raison de la construction du centre sportif et récréatif, si la Ville allait prendre des dispositions spéciales afin que les résidents aient accès à la piscine de Côte-Saint-Luc. Elle mentionna également qu'elle était déçue que la ville n'organise pas de défilé pour la fête du Canada comme l'an dernier, elle demanda pourquoi.

Jennifer Melnick

Elle demanda si le Conseil pouvait corroborer ou infirmer la rumeur voulant que la Bibliothèque ne déménage plus dans le projet Easton, mais reste de manière permanente sur Westminster dans les locaux qu'elle occupe présentement. Elle souhaita également avoir une mise à jour sur le projet et la future location de la bibliothèque.

Christian Fritschi

Il demanda à la Ville d'appliquer son règlement no 405 (article 63) interdisant de jouer dans les rues. Il nota que son application est particulièrement importante pour des raisons de santé publique en raison de la pandémie.

Linda Hammerschmid

Elle demanda combien de chiens étaient enregistrés dans la Ville pour cette année. Elle demanda si les ventes de garages seront permises cet été et cet automne. Elle demanda finalement si les fêtes de rues étaient permises cet été.

Judy Kennedy

Elle demanda si les feuilles de sécheuse étaient interdites dans la Ville et, si cela n'était pas le cas, si la Ville pouvait considérer leur interdiction.

Valmar Kuroi

Il demanda souhaite connaître la date de début des travaux et l'échéancier pour le projet Easton.

Anne Péloquin

Elle demanda si le Conseil pouvait rappeler l'interdiction de laisser une place en permanence au panier basket-ball. Depuis sa demande du 15 juin dernier de faire respecter le règlement, elle dit avoir fait l'objet de comportements d'intimidation à deux reprises. Elle s'est dit choquée de ces comportements.

Ray Van Dusen

Il demanda s'il y avait un règlement qui vise les caméras de surveillances et leurs impacts sur la vie privée des voisins. Il demanda également qui les résidents pouvaient contacter s'ils ont des questions sur les règlements de la Ville.

Debbie Josephson

Elle demanda s'il était possible d'obtenir une confirmation ou un reçu lorsqu'elle paye ses taxes municipales en ligne.

Stephen Walsh

Il demanda une mise à jour concernant une demande qu'il a faite concernant l'utilisation d'une partie d'un terrain comme entrepôt de matériaux de construction entre juillet 2021 et octobre 2021. Il demanda également quelles étaient les dispositions réglementaires et normes applicables pour les entrepreneurs concernant les dommages causés aux arbres lors de projets de construction sur la propriété de la Ville.

Rachel Ricci

Elle demanda si la Ville pouvait mettre en place un stationnement par zone pour la partie résidentielle de Westminster. Elle mentionna qu'elle et d'autres résidents achètent leurs passes de stationnement, mais qu'ils ont de la difficulté à trouver du stationnement. Elle demanda si la Ville pouvait faire quelque chose.

Ian MacEachen

Il demanda s'il y avait des plans pour réparer le stationnement Percival.

Laurie Cox

Elle demanda qu'est-ce qui est arrivé à sa boîte en bois devant sa maison. Elle demanda également comment s'assurer qu'elle sera remplacée si elle est endommagée leur de construction. Elle nota que l'Académie Royal West a mis des déchets devant le terrain de soccer et que ceux-ci sont là depuis un certain moment déjà.

Margo Pineau

Elle commença par dire qu'elle aimait la piscine de la Ville et appréciait les efforts de la Ville pour l'entretenir, particulièrement en temps de pandémie. Elle demanda pourquoi la Ville avait besoin d'une nouvelle piscine pour la remplacer et si l'ancienne demeurera ouverte durant la construction du centre sportif et récréatif.

Emlyn McCutcheon

Elle demanda s'il y avait des plans pour refaire le terrain de tennis en même temps que le centre sportif et récréatif. Elle posa une question sur la gestion du terrain de tennis.

Sherri McGurnaghan

Elle mentionna que la clôture derrière son duplex cause des problèmes pour entrer dans sa place de stationnement. Elle demanda s'il y avait quelque chose qui pouvait être fait. Elle demanda également si la Ville avait un programme similaire à celui de CSL, soit un programme d'échantillonnage d'eau pour les maisons unifamiliales et les duplex construits avant 1976.

Julie Tasker Brown

Elle nota que des parties de la rue Brock Nord ont été refaites, mais pas un segment de celle-ci dont le pavage et les trottoirs se dégradent de plus en plus et nécessitent des réparations à chaque année. Elle demanda quand est-ce que la Ville allait refaire cette partie de ladite rue.

Aubrie Marchand

Elle demanda quand la Ville commencera à planifier la réparation des conduites sur Brock Nord, vu les dommages qui y sont survenus.

Susan Superstein

Elle demanda s'il y avait un règlement concernant les chambres au sous-sol. Elle demanda également ce qui pouvait être fait pour assurer que les propriétaires puissent profiter de leur cour, plus spécifiquement en ce qui a trait aux arbres de voisins qui sont trop gros pour les terrains adjacents.

Tara Raymond

Elle mentionna qu'elle a un panier de basket-ball et qu'elle fut récemment informée que celui-ci est en contravention du règlement 405 de la Ville. Elle demanda une dérogation afin de garder le panier durant les travaux sur Fenwick, car les lieux pour jouer à l'extérieur pour les enfants sont déjà grandement limités en raison de la pandémie et le seront encore davantage avec la construction.

Louise Chenevert

Elle fit un suivi sur une demande d'accès à l'information qu'elle avait faite le 26 avril 2021 concernant les frênes sur le territoire de la Ville et le programme de traitement de ceux-ci. Elle mentionna également avoir posé une question à la Sécurité publique au sujet de l'application du règlement sur les pesticides et s'être fait répondre que cette dernière n'a pas le pouvoir de le faire respecter. Elle demanda ce que la Ville allait faire.

La première période de questions prit fin à 21h07.

9. Contrats et Greffe

a) Vote par correspondance pour les électrices et les électeurs âgés de 70 lors du prochain scrutin municipal

ATTENDU qu'il est prévisible que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU que le directeur général des élections, conformément à l'article 3 de la Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (L.Q. 2021, c. 8), a édicté le Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (2021 vol. 153 G.O.Q. II, 30-04-2021, n° 17B, 2111B), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 (ci-après le Règlement du DGE) et modifie, notamment, certaines dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (ci-après la LERM) et du Règlement sur le vote par correspondance (RLRQ, c. E-2.2, r. 3) édicté en vertu de celle-ci;

ATTENDU que la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande, en vertu de l'article 659.4 de la LERM tel que modifié par l'article 40 du Règlement du DGE;

ATTENDU qu'une municipalité peut se prévaloir de ces dispositions, pourvu qu'elle ait adopté une telle résolution au plus tard le 1er juillet;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que toute personne inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin puisse voter par correspondance, si elle en fait la demande, pour l'élection générale du 7 novembre 2021 ainsi que pour toute procédure électorale recommencée à la suite de cette élection conformément à l'article 276 de la LERM, selon le cas.

2) Qu'une copie vidimée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-005

b) Tarif de rémunération – personnel électoral

ATTENDU que l'article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (R.L.R.Q., chapitre E-2.2) autorise le conseil à établir un tarif de rémunération ou d'allocation pour le personnel électoral;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que les résolutions # 20161219-002 (2) et # 20170918-006 soient abrogées et que soit approuvé le *Tarif de rémunération du personnel électoral* inclus en annexe comme partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-006

c) Règlement de gestion contractuelle – rapport annuel

Conformément à l'article 573.3.1.2 al 7 de la Loi sur les cités et villes, un rapport du greffier fut déposé résumant les points principaux concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle de la Ville pour l'année 2020.

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 29 mai au 25 juin 2021

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 29 mai au 25 juin 2021 totalisant 3 356 549.71 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-007

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de juin 2021

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de juin 2021.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-008

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 23 juin 2021.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
84 Woseley	Remplacement de gouttières et des soffites;
79 Ballantyne N.	Construction de murs de soutènement dans la cour avant;
208 Stathearn N.	Restauration d'une ancienne porte sur le côté et remplacement d'une fenêtre au sous-sol;
153 Percival	Remplacement de six fenêtres;
68 Stathearn N.	Peinturage de la porte avant;
74-76 Radcliffe	Remplacement d'une fenêtre au sous-sol par une porte-patio.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
64 Stathearn N.	Remplacement de l'escalier avant;
68 Stathearn N.	Remplacement des soffites et huit fenêtres, peinture des volets de descente;
23 Eastern	Remplacement de la porte de garage sur le garage détaché, de la porte arrière, dix-sept fenêtres et des volets du bâtiment principal.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
23 Easton	Remplacement de la porte principale et de son cadre sur le bâtiment principal.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-009

b) Demande de dérogation mineure – 34 Campbell

NOTE La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 mai 2021, conformément aux dispositions des règlements 2020-002 et G-18-0005, et les demandes suivantes de dérogation mineure à la grille de spécifications applicable et au deuxième alinéa de l'article 3.2.2 du règlement de zonage, en ce qui a trait à l'immeuble situé au 34 Campbell dans la zone RB-7 afin de:

- Régulariser une marge de recul latéral de 1.51 mètres du côté Sud, au lieu du minimum requis de 2 mètres dans cette zone, ceci ayant donc pour effet de réduire la norme de 0.49 mètre.
- Régulariser l'agrandissement d'un bâtiment jumelé avec une marge de recul latéral de 2.89 mètres, au lieu d'une marge minimale de 2.99 mètres calculée à partir de la ligne latérale de lot du jumelé voisin équivalente à au moins deux tiers (2/3) de la profondeur de cet agrandissement vers la ligne arrière de lot (celui-ci étant profond de 4.48 mètres), et ceci ayant donc pour effet de réduire l'application de cette norme de 0.10 mètre.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-010

12. Environnement

a) Engagement du maire – ville amie des papillons monarques

ATTENDU que les papillons monarques sont une espèce emblématique d'Amérique du nord;

ATTENDU que leur migration exceptionnelle et leur cycle de vie fascinant ont frappé l'imaginaire de millions de citoyens;

ATTENDU que la population de monarques a diminué de 90% en Amérique du nord au cours des 20 dernières années;

ATTENDU que les scientifiques attribuent ce déclin à la dégradation et à la perte de leurs sites de reproduction;

ATTENDU que la Fédération nationale pour la faune des États-Unis a lancé, en septembre 2015, l'initiative « Ville amie des monarques » dans le but d'inciter les villes, municipalités, comtés et les communautés de toutes sortes à se joindre aux efforts pour aider à sauver les papillons monarques;

ATTENDU que, depuis, plus de 600 gouvernements locaux et régionaux au Mexique, aux États-Unis et au Canada se sont engagés dans cette initiative nord-américaine;

ATTENDU que la Fondation David Suzuki et Espace pour la vie de Montréal collaborent pour convaincre les municipalités de rejoindre ce mouvement;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest s'engage officiellement à contribuer à la restauration des habitats du monarque en mettant en place des mesures de protection de l'espèce et en incitant tous les citoyens à participer à ces efforts afin que ces magnifiques papillons puissent à nouveau s'épanouir sur tout le continent.

2) Que M. le Maire Beny Masella soit autorisé à signer l'engagement du maire afin de faire de Montréal-Ouest une ville amie des papillons monarques;

3) Que la Ville s'engage à mettre en œuvre les éléments d'action suivants dans un délai d'un an à compter de l'engagement:

1. Émettre une proclamation pour sensibiliser la population sur le déclin des papillons monarques et le besoin de l'espèce pour un habitat;
2. Lancer un effort de communication publique pour encourager les citoyens à aménager des jardins pour monarques chez eux ou dans leur voisinage;
3. Planter un jardin pour monarques de démonstration à l'hôtel de ville ou à un autre endroit significatif.

4) Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la Fondation David Suzuki.

Adoptée à l'unanimité.

20210628-011

13. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Nominations

a) Désignation du Maire suppléant

NOTE Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, en commençant par le plus récent titulaire, sont Maria Torres, Elizabeth Ulin, Dino Mazzone, et Colleen Feeney.

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que la Conseillère Colleen Feeney soit nommée à titre de maire suppléant pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2021.

2) Que la Conseillère Colleen Feeney soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.

3) Que cette nomination prenne effet le 1^{er} août 2021.

Adoptée à l'unanimité.

20210628-012

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et remplaçant le règlement n° 2018-008

Madame le Maire suppléant Maria Torres donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et remplaçant le règlement n° 2018-008 ».

Un projet de règlement sera mis à la disposition du public lors d'une prochaine séance et au moins deux jours avant l'adoption de ce règlement par le Conseil.

17. Seconde période de questions du public

À 21h29, Mme. Maria Torres, à titre de Mairesse suppléante, a annoncé le début de la seconde période de questions.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre électroniquement leurs questions au Maire et aux Conseillers durant la présente séance, touchant les points à l'ordre du jour de celle-ci.

18. Levée de la séance

À 21h30, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210628-013

Maria Torres
Mairesse suppléante

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20210628*

ANNEXE DE LA RÉSOLUTION 202110628-006

Tarif de Rémunération du Personnel Électoral

Personnel administratif – employés permanents de la Ville	Montant forfaitaire
Président d'élection	5 900 \$
Secrétaire d'élection	4 425 \$
Adjoint au Président d'élection	2 950 \$
Vote par anticipation et Jour du Scrutin	Par jour
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	235 \$
PRIMO et Membre d'une table de vérification de l'identité (TVI)	255 \$
Responsable de la TVI	200 \$

Membre de la TVI et Adjoint au PRIMO		200 \$
Membre de la TVI		180 \$
<i>Substitut (tous les postes)</i>		90 \$
<i>Allocation repas</i>		15 \$
Vote par anticipation		Par jour
Scrutateur		255 \$
Secrétaire d'un bureau de vote		235 \$
Scrutateur et Responsable de la TVI		275 \$
Secrétaire de bureau de vote et Membre de la TVI		255 \$
Jour du Scrutin		Par jour
Dépouillement des votes par anticipation :		
Scrutateur		70 \$
Secrétaire d'un bureau de vote		60 \$
Dépouillement des votes par correspondance :		
Scrutateur		80 \$
Secrétaire d'un bureau de vote		70 \$
Scrutateur		275 \$
Secrétaire d'un bureau de vote		255 \$
Responsable de Salle		425 \$
Commission de révision		Horaire
Président		32 \$
Vice-Président et Agent réviseur		27 \$
Formation		Chacune
Formation (tarif général)		40 \$
Formation (Responsable de Salle)		45 \$
Formation (PRIMO, TVI et Dépouillement des votes par anticipation)		35 \$
Trésorier	Candidat de parti autorisé	Candidat indépendant autorisé
Vérification du :		
- rapport de dépenses (chaque)	55 \$	120 \$
- rapport financier (chaque)	220 \$	55 \$
- autres fonctions (par candidat)	22 \$	27 \$